

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 16 mai 2019

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## **LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE CONFIE LA CRÉATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À MALLEMORT À CAP VERT ÉNERGIE, ENERCOOP ET ÉNERGIE PARTAGÉE**

La Métropole Aix-Marseille Provence a souhaité donner une seconde vie industrielle à une ancienne installation de stockage de déchets non dangereux, dont elle est propriétaire sur la commune de Mallemort. Elle a ainsi lancé un 1<sup>er</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt photovoltaïque (AMI) visant à créer un parc solaire au sol de 2,7 MWc qui permettra de vendre directement sur le marché l'énergie renouvelable produite.

Le groupement lauréat de cet appel, constitué de Cap Vert Energie, Enercoop et Énergie Partagée, le développera avec une démarche participative forte, visant à favoriser la concertation citoyenne et maximiser les retombées économiques locales.

La Métropole Aix-Marseille-Provence saisit les opportunités d'émergence de projets de production d'énergie renouvelable sur son territoire. Le centre d'enfouissement situé sur la commune de Mallemort a été identifié comme une opportunité d'implanter une centrale photovoltaïque au sol.

Convaincue que l'axe environnemental est et devra être la pierre angulaire de toutes les politiques publiques d'avenir, Martine Vassal a, dès son arrivée à la tête de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en septembre 2018, souhaité que le premier plan élaboré conjointement avec le Département des Bouches-du-Rhône soit un Agenda environnemental. Cette stratégie, dotée d'un milliard d'euros sur cinq ans, s'articule autour de quatre axes, parmi lesquels la transition énergétique.

### ***Un projet innovant unique en France***

Le groupement lauréat est constitué de Cap Vert Energie, producteur indépendant d'énergie renouvelable (EnR) dont le siège est à Marseille, d'Énergie Partagée, acteur de référence de l'accompagnement de projets de territoires à gouvernance citoyenne, et d'Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable.

Le modèle proposé par les porteurs du projet repose sur la vente directe de l'électricité photovoltaïque produite par le parc de Mallemort à Enercoop.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a ainsi retenu un projet compétitif et innovant qui ne nécessite pas de concourir à un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. En effet, si habituellement les projets solaires ont besoin d'un tarif d'achat subventionné pour être viables, c'est ici Enercoop qui achètera l'énergie verte produite par le site directement auprès de Cap Vert Energie et d'Énergie Partagée au travers d'un contrat de gré à gré (ou PPA privé) de long terme.

**La Métropole Aix-Marseille-Provence, Cap Vert Energie, Enercoop et Énergie Partagée, innovent ainsi en favorisant de nouvelles pratiques de consommation d'une électricité renouvelable décentralisée et consommée localement dans un modèle de circuit-court.**

### ***Un projet avec un ancrage territorial fort***

Sur un territoire aux conditions climatiques favorables, le développement de la production d'électricité photovoltaïque représente un axe important de la stratégie énergétique de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Cette ambition métropolitaine s'accompagne d'un degré d'exigence élevé quant à la qualité des projets développés. Le choix des terrains, l'ancrage territorial et la participation locale constituent ainsi des critères importants pour l'institution.

Pour Cap Vert Energie, Enercoop et Énergie Partagée, les projets d'énergies renouvelables doivent se penser et se construire en collaboration avec les territoires, en y associant les habitants et les partenaires institutionnels. Ils se sont ainsi engagés à mener une concertation locale exemplaire et à associer les citoyens, qui pourront participer au projet et y investir leur épargne. Une première réunion d'information publique se tiendra en juin à Mallemort.

Le dépôt de la demande de permis de construire interviendra dans le courant du dernier trimestre 2019, pour un début de construction au second semestre 2021.

Des réunions publiques d'information et de concertation seront animées par Enercoop Paca tout au long du projet.

#### **Centrale photovoltaïque de Mallemort. les chiffres clés**

**Superficie de la centrale** : 10,5 hectares dont 3 ha exploitables

**Puissance** : 2,7 mégawatts crête

**Production** : 4770 mégaWattheures par an

**Équivalence de la consommation en électricité** : 4 000 habitants

**Équivalence tonnes de CO<sub>2</sub> évitées** : 430 tonnes

#### **CONTACT PRESSE**

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
Marjorie PIRAS  
T : 04 91 99 79 48  
marjorie.piras@ampmetropole.fr

## **A propos de :**

**CVE** : est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies, dont Cap Vert Energie est la marque historique sur le marché hexagonal. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est d'apporter des réponses durables aux besoins énergétiques et environnementaux des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. CVE est certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 :2015. Implanté à Marseille, avec des bureaux régionaux à Lyon, Toulouse, Rennes, Fontainebleau et Dijon, CVE est présent à l'international en Afrique et au travers ses filiales au Chili et aux Etats-Unis. Le parc photovoltaïque en France d'une puissance de 130 MWc produit en année pleine l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de près de 110 000 habitants. En région Sud, Cap Vert Energie exploite 42 centrales photovoltaïques qui produisent en année pleine 25 Gigawatt-heures d'électricité verte, soit l'équivalent de la consommation annuelle de Manosque. L'entreprise emploie 120 salariés.

**CONTACT PRESSE** : Nathalie Latz - nathalie.latz@capvertenergie.com - 06 98 69 24 87

**Enercoop** est un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopérative, reconnu comme 'vraiment vert' par Greenpeace. Depuis sa création en 2005, il a pour mission de promouvoir et développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Enercoop se fixe pour objectif de s'approvisionner, directement et exclusivement, auprès de producteurs d'énergies renouvelables, dans une logique de circuit court. Composé de 11 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique et accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. En avril 2019, avec plus de 76 000 clients (dont 40 000 sociétaires), 240 producteurs et 180 salariés, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique. En région PACA, une coopérative Enercoop a été créée en mars 2013 et s'est fixée pour mission de commercialiser l'offre d'électricité 100 % renouvelable Enercoop et de développer des moyens de production d'énergie renouvelable, en coopération directe avec les collectivités, les citoyens et les entreprises de la région. Plus d'informations sur [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)

**CONTACT PRESSE** : Marie-Laure Haroun - marie-laure.haroun@gootenberg.fr  
01 43 59 00 47

**Energie Partagée** : Énergie Partagée est le mouvement national de l'énergie citoyenne, qui accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de 5300 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé 15,8 millions d'euros dans 68 projets (pour partie en développement ou en chantier). Ces projets totalisent 122,6 MW de puissance et un potentiel de production de 232 GWh/an, soit la consommation électrique hors chauffage de 200 000 personnes. Forte d'un réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement, Énergie Partagée propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications... Plus d'informations sur [www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

**CONTACT PRESSE** : Xavier Rabilloud - xavier.rabilloud@energie-partagee.org  
04 26 78 24 76

## **CONTACT PRESSE**

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
Marjorie PIRAS  
T : 04 91 99 79 48  
marjorie.piras@ampmetropole.fr

